



# CRYOLIQ V



## ANTIGEL DEVERGLAÇANT CONCENTRE AVEC INDICATEUR VISUEL



- ▶ **Multifonction** : antigel préventif jusqu'à  $-35^{\circ}\text{C}$ , dégivrant et additif de mortier et béton.
- ▶ **Pratique** : contient un indicateur coloré indiquant le niveau de préparation pour adapter la performance.
- ▶ **Compatible avec tous les matériaux** : plastique, métaux, caoutchoucs, élastomère...
- ▶ **Reste efficace sans sécher** jusqu'à son élimination par le trafic ou la pluie.
- ▶ **Contient 99.96 % de composants d'origine naturelle.**

**Utilisateurs** : mairies, écoles, services de voirie, industries, industries agro-alimentaires, hôtels, parcs d'attractions, camping, syndiques de copropriétés, station de ski, centre de vacances, agriculteurs, ...

### APPLICATION

**Antigel/préventif** : Diluer le produit à 50% dans l'eau pour avoir une protection à  $-25^{\circ}\text{C}$  (couleur lilas). A une concentration plus importante le produit permettra une protection jusqu'à  $-35^{\circ}\text{C}$  (couleur orange). Répartir uniformément 1L pour 10 m<sup>2</sup> grâce à un pulvérisateur.

**Dégivrant/curatif** : Appliquer au dosage préconisé selon la courbe de température. Pour une couche de verglas inférieure à 2 mm d'épaisseur 1L permet de traiter 5 à 15 m<sup>2</sup> selon la température. Si la couche de verglas est plus importante, utiliser 1 L pour 2 à 8 m<sup>2</sup>.

**Additif mortier et béton** : Ajouter à l'eau de gâchage 1L de produit pour 3 sacs de ciment. Prévoir 6h de séchage supplémentaire comparée au mortier/béton sans additif par temps sec. Nous conseillons une température supérieure à  $0^{\circ}\text{C}$  pour cet usage.

### PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

Gamme de fondant en paillettes, aérosols dégivrants, nettoyant pare-brise hiver...

### MATÉRIEL D'APPLICATION

Notre gamme de pulvérisateurs a pression préalable et sur batterie.

### CARACTÉRISTIQUES

Aspect : liquide visqueux jaune

pH : 2-3

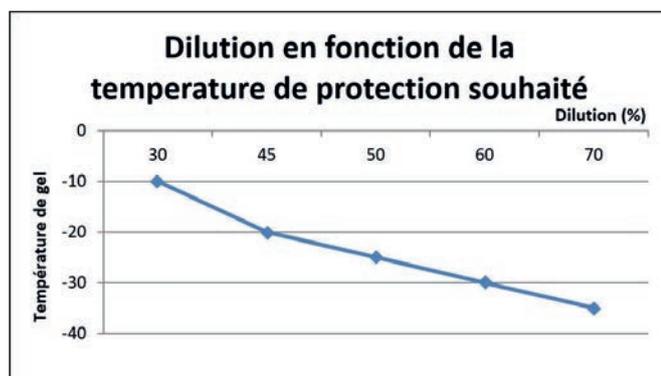
Densité : 1.27 environ

### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Un essai préalable avant utilisation est recommandé afin d'obtenir le résultat souhaité. Se référer aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

### PROTECTION PRÉCONISÉE :

Un essai préalable avant utilisation est recommandé afin d'obtenir le résultat souhaité. Se référer aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.



Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.



Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** [www.pro5.fr](http://www.pro5.fr)

0625

